

DELIBERATIONS
du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 20 novembre 2013

POINT VIII.1 :
Compte-rendu et approbation de conventions et contrats :
approbation de conventions et contrats emportant versement de subvention ou
engageant l'université de Bourgogne

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU le code de l'Education
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne

APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE, avec 21 pour (unanimité) : les conventions et contrats emportant versement de subvention suivants :

Composante université	Date d'arrivée	N°	Partenaire	Objet
Affaires générales	7 /11/13	5553	Charles Rozoy	Avenant à la convention de partenariat du 14/12/12 entre l'uB et Charles Rozoy. Prolongation du partenariat pour une durée d'un an à compter du 15/12/13 – Versement à Charles Rozoy d'une contribution financière de 6 000€ TTC.
GIS AGRALE	11/10/13	5514	INRA AGROSUP	Convention financière tripartite pour mutualisation des moyens du GIS AGRALE – Appel à cotisation à hauteur de 5000€/membre pour l'année 2014.

Composante - Laboratoire	Référence	Partenaire	Objet	Montant
UFR Pharmacie	2013-0577	IFSI	Convention de reversement	1 920 €
PAM	2013-0630	AGROSUP	Convention de reversement	500 €
PAM	2013-0659	AGROSUP	Convention de reversement	22 500 €
PAM	2013-0661	AGROSUP	Convention de reversement	14 000 €

Dijon, le 22 novembre 2013

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement